

ANNEXE 3.2 TABLEAU DE BORD SNPPE

Mesure	Objectif	Indicateur	Niveau des indicateurs			Niveau cible de l'objectif en 2024	Niveau d'atteinte de l'objectif en 2024	Commentaires
Engagement 1 : Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles			2021	2022	2023			
Rendre obligatoire l'entretien prénatal précoce (EPP) Objectif n° 1	Atteindre à horizon 2022 un taux de couverture par la PMI d'au moins 20 % des entretiens prénataux précoces au niveau national	Nombre de naissances vivantes selon le domicile de la mère (source INSEE)	3499	3 273	3 184		3 149	
		Nombre d'entretiens du 4e mois réalisés par la PMI (source DREES / CD)	181	569	672		603,00%	
		Part des femmes enceintes ayant bénéficié d'un entretien du 4e mois réalisé par la PMI	5,2%	16,0%	20,0%	15% pop générale 20% en QPV	19%	
Généraliser les bilans de santé en école maternelle Objectif n° 2	Faire progresser le nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI et se rapprocher du contenu de l'examen de santé tel que défini dans le carnet de santé <i>Cible nationale à horizon 2022 : entre 80 et 90 % des bilans de santé réalisés par la PMI (médecin ou protocole pluridisciplinaire)</i>	Cohorte d'enfants de 3-4 ans scolarisés en septembre N-1 (source Education nationale)	3086	2 991	2 833		2701	
		Nombre d'enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan de santé à l'école maternelle réalisé par la PMI (source DREES / CD)	1811	1562	1063		1613	
		Dont par un médecin de PMI	107	150	105		109,00%	
		Dont dans le cadre d'un protocole pluridisciplinaire	ND	ND	ND		ND	
		Part des enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan de santé à l'école maternelle réalisé par la PMI	58,0%	51,0%	37,0%	70% Hors REP 80% en REP	60,0%	
Augmenter le nombre de visites à domiciles et de consultations infantiles Objectif n°3	Doublé au niveau national les visites à domicile pré et postnatales réalisées par des sages-femmes de PMI en faveur des familles vulnérables <i>Cible nationale à horizon 2022 : doublement, soit environ 20 % des femmes/enfants bénéficiant de VAD de PMI</i>	Nombre de femmes ayant bénéficié d'au moins une VAD prénatale réalisée par une sage-femme de PMI (source DREES / CD)	672	667	704		564	
		Nombre de femmes ayant bénéficié d'au moins une VAD post-natale réalisée par une sage-femme de PMI (source DREES / CD)			95		103	
		Part des femmes ayant bénéficié d'une VAD prénatale réalisée par une sage-femme de PMI	19,0%	20,0%	25,0%	Doubler (+ 100%) entre 2021 et 2023 et/ou 20%	21%	
		Part des femmes ayant bénéficié d'une VAD postnatale réalisée par une sage-femme de PMI						
Objectif n° 4 Enfants de 0 à 6 ans	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 15 % des enfants bénéficient de l'intervention à domicile d'infirmières puéricultrices de la PMI, notamment jusqu'à deux ans de l'enfant et dans les familles vulnérables	Nombre d'enfants de 0 à 6 ans (source INSEE)	22525	21 842	21 105		20455	
		Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une VAD réalisée par une puéricultrice ou une infirmière de la PMI (source DREES / CD)	1937	1 704	1 419		1502	
		Part d'enfants ayant bénéficié d'une VAD réalisée par la PMI	8,6%	7,8%	6,7%	15,0%	7,0%	
Objectif n° 4' Enfants de 0 à 2 ans	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 15 % des enfants bénéficient de l'intervention à domicile d'infirmières puéricultrices de la PMI, notamment jusqu'à deux ans de l'enfant et dans les familles vulnérables	Nombre d'enfants de 0 à 2 ans (source INSEE)	7012	6 772	6 457		ND	
		Nombre d'enfants de 0 à 2 ans ayant bénéficié d'une VAD réalisée par une puéricultrice ou une infirmière de la PMI (source DREES / CD)	1751	1 561	1 219		ND	
		Part d'enfants de 0 à 2 ans ayant bénéficié d'une VAD réalisée par la PMI	25,0%	23,0%	19,0%	15,0%	ND	
Objectif n° 5	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 20 % des enfants bénéficient de consultations infantiles en PMI correspondant à des examens de santé obligatoire du jeune enfant, en particulier pour les enfants jusqu'à deux ans	Nombre d'examens médicaux obligatoires réalisés par des médecins de PMI (source SNDS)	ND	ND	ND		ND	
		Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une consultation réalisée par un médecin de PMI (source DREES / CD)	3254	3 490	3 353		3383	
		Part d'enfants 0 à 6 ans ayant bénéficié d'une consultation réalisée par un médecin de PMI	14,4%	16,0%	15,9%	20,0%	16,5%	
Objectif n° 5' Enfants de 0 à 2 ans	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 20 % des enfants bénéficient de consultations infantiles en PMI correspondant à des examens de santé obligatoire du jeune enfant, en particulier pour les enfants jusqu'à deux ans	Nombre d'enfants de 0 à 2 ans (source INSEE)	7012	6772	6457		ND	
		Nombre d'enfants de 0 à 2 ans ayant bénéficié d'une consultation réalisée par un médecin de PMI	1747	2016	1925		1981	
		Part d'enfants de 0 à 2 ans ayant bénéficié d'une consultation réalisée par un médecin de PMI	25,0%	30,0%	30,0%	20,0%	ND	
Engagement 2 : Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures								
Renforcer les CRIP Objectif n°6	Action 6: Renforcer les moyens, les ressources et la pluridisciplinarité des cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP) pour atteindre sur l'ensemble du territoire un délai maximal de trois mois par évaluation 0,5 ETP	Nombre d'IP entrantes				17	NC	
		Nombre d'IP évaluées				19 (17 + 2 notes complémentaires)	NC	
		Nombre d'IP évaluées en moins de 3 mois				19	390	
		Nombre d'agents formés (TMS et cadres)				0,5 ETP	NC	
		Nombre de vacations de psychologues				0	NC	
Diversifier l'offre en matière de protection de l'enfance à domicile Objectifs n°19	Action n°13: Création de postes de travail social "Aide à la parentalité" 2 ETP	Nombre de postes de TS parentalité déployés				2 ETP	NC	
		Nombre de familles accompagnées par les éducateurs à la parentalité dans les zones rurales et dans les QPV				68		
		Nombre d'enfants accompagnés par les éducateurs à la parentalité dans les zones rurales				150		
		Nombre de familles accompagnées n'ayant pas souhaité poursuivre l'accompagnement				13		

1500 contacts / entretiens